

Programme d'encouragement du secteur pétrolier—Loi

M. Oberle: Nous avons le cas d'une province vraiment riche qui compte un grand nombre de travailleurs vraiment riches et où le vote populaire recueilli par le NPD est tombée à 3.5 p. 100.

M. Fulton: Et le Manitoba?

M. Oberle: Les néo-démocrates sont populaires uniquement dans les régions où il y a des gens qui ont l'esprit d'entreprise, comme ceux qui ont construit le Canada, et que le NPD peut exploiter. C'est pour cela que ce parti n'a qu'un député à Terre-Neuve et c'est pour cela qu'il perdra les élections en Saskatchewan dans une semaine.

Des voix: Oh, oh!

M. Oberle: Écoutez-les. C'est charmant; si on ne les voit pas, on les entend. C'est ridicule. Pensez donc, les femmes de ménage des sociétés pétrolières multinationales de Toronto ne reçoivent que le salaire minimum. Ce sont toutes des immigrantes et elles sont rémunérées au salaire minimum. Les femmes de ménage de Radio-Canada sont payées trois fois plus que celles des sociétés pétrolières. Le député ne tient pas compte du fait que Radio-Canada reçoit près d'un milliard de dollars des contribuables sous forme de subventions chaque année. Il parle des subventions que reçoivent les sociétés pétrolières, mais que dire des subventions accordées à Radio-Canada?

Radio-Canada a une équipe de journalistes qui passe tous les soirs après les informations à l'émission «The Journal»; il s'agit de deux femmes qui font ce travail depuis dix mois et qui ont maintenant besoin de cinq mois de repos. C'est excitant; c'est merveilleux. Le député voudrait avoir la haute main sur toutes les sociétés du secteur primaire du Canada afin de pouvoir répartir les richesses qu'elles produisent d'un coup de baguette magique. Il faudrait pourtant savoir qui fera le travail. Je voudrais demander au député à quel point il contrôle l'activité de Petro-Canada. Cette société nous appartient, que cela nous plaise ou non, et je voudrais savoir à quel point il contrôlait la société lorsqu'elle a acheté Petro-Fina pour 1.5 milliard de dollars. Nous savons qu'Imperial Oil ne l'aurait pas achetée. Si elle l'avait fait, elle n'aurait pas acheté un seul baril de nouveau pétrole. Imperial Oil n'aurait pas créé un seul nouvel emploi ni une seule nouvelle entreprise, quelle qu'elle soit, puisque Petro-Fina existait déjà.

• (1700)

Le député prétend que les sociétés pétrolières réaliseront des bénéfices de 6 milliards et demi de dollars au cours des cinq prochaines années.

Des voix: Oh, oh!

M. Kristiansen: Vos amis de Victoria l'ont liquidé hier. Demandez-le leur.

M. Oberle: Monsieur l'Orateur, n'est-il pas agréable d'énerver le petit croupion rouge des libéraux? Le député nous parle des multinationales, des travailleurs du bois et des travailleurs du secteur pétrolier. Que je sache, ces derniers ne se plaignent pas s'ils ont du travail. Personne ne me dit qu'ils se plaignent. Je ne les entends pas se plaindre des syndicats des multinationales ou du contrôle que les syndicats américains exercent sur

les travailleurs du Canada ou encore de la désunion qui existe. Que je sache, ces grands porte-parole des travailleurs et des opprimés n'en parlent pas.

Revenons aux bénéfices de 6 milliards et demi de dollars que les multinationales pétrolières vont réaliser au cours des cinq prochaines années. Nous savons, et les statistiques le confirment, que le litre ou le gallon d'essence revient à environ 32 p. 100 du prix réclamé à la pompe. Ainsi, si les sociétés pétrolières gagnent 6 milliards et demi de dollars au cours des cinq prochaines années, cela signifie que les gouvernements fédéral et provinciaux gagneront eux 13 milliards de dollars. C'est là mon calcul.

M. Heap: Cet argent revient aux sociétés pétrolières.

M. Oberle: Si le député se donne la peine de faire le calcul, il s'en rendra compte. Les sociétés pétrolières doivent procéder au forage, ramener le pétrole à la surface, le raffiner, le charger dans des camions-citernes après le raffinage et le transporter jusqu'aux stations-service. Quel que soit le moment où le pétrole arrive à cette station-service, l'exploitant doit être présent, que ce soit à 7 heures ou 8 heures du matin. Celui-ci remplit le réservoir d'essence et nettoie le pare-brise de la voiture de son client. Tout cela pour environ 16c. le litre.

Cela rapporte 26c. le litre au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial. A la seule différence qu'ils gagnent ces 26c. sans avoir à lever le petit doigt. Par-dessus le marché, les sociétés pétrolières doivent prélever leur bénéfice sur les 16c. que leur rapporte chaque litre d'essence. Le gouvernement va leur expliquer comment investir et réinvestir leurs maigres bénéfices. Les Canadiens ont-ils vraiment besoin d'autres contrôles? Pourquoi devons-nous investir 100 milliards de plus pour instaurer des contrôles qui existent déjà?

Depuis mon retour de ma circonscription, je prépare une mesure d'initiative parlementaire obligeant, en vertu de la loi sur l'étiquetage des produits, à indiquer sur l'étiquette comment se décompose le prix des produits de consommation soumis aux contrôles gouvernementaux. Après tout, on doit bien indiquer les ingrédients sur l'emballage, et cela dans les deux langues officielles. Pourquoi ne pas décomposer le prix de l'essence. Il faudrait préciser qu'elle coûte au départ 16c. le litre, que les provinces prélèvent 13 ou 14c. et le gouvernement fédéral 12c., dans les deux cas sans lever le petit doigt.

Pourquoi ne pas indiquer les divers éléments entrant dans le prix d'une bouteille de rhum? Une bouteille de rhum importé de la Jamaïque coûte environ \$3.10. Ce rhum se vend dans les magasins d'alcools \$19 ou \$20. Pourquoi les consommateurs ne sauraient-ils pas combien d'impôt ils paient exactement?

Ce sont les travailleurs qui payent. Ils doivent faire le plein d'essence pour se rendre au travail. Et les agriculteurs qui mettent de l'essence ou du carburant diesel dans leurs tracteurs et leurs automobiles pour produire en abondance des aliments nutritifs? Pourquoi les consommateurs ne pourraient-ils pas savoir ce que fait le gouvernement? Voilà pourquoi je prépare cette mesure d'initiative parlementaire. Je la recommande à tous les députés. Si nous imposions ce genre d'obligation, nous apprendrions des choses très intéressantes et les gens sauraient exactement où va leur argent.